

**LA CHAUX-DE-FONDS** Le train de mesures visant à améliorer la situation financière à l'horizon 2020 a été accepté par le Conseil général. Mais la droite ne veut pas toucher aux impôts.

## Un référendum menacera le budget

STÉPHANE DEVAUX

Il y aura référendum contre l'augmentation de trois points du coefficient fiscal communal de La Chaux-de-Fonds. Il était grosso modo 19h30 hier soir et la séance durant déjà depuis plus de deux heures lorsque les élus de droite du Conseil général (PLR, UDC et PDC) ont annoncé, via l'UDC Andy Favre, qu'ils feraient usage de ce droit. Et ce juste après avoir été battus par une gauche unie (et par 20 voix contre 16) sur cet arrêté, le premier des dix qui forment le paquet de mesures visant à améliorer la situation financière de la Ville à l'horizon 2020.

### Pompiers pyromanes

Une démarche qui, on s'en doute, n'a pas été appréciée par les représentants des partis de gauche, qui, à l'instar du socialiste Patrick Jobin, se sont emportés contre leurs collègues «restés scotchés à leurs dogmes fiscaux». «Devrons-nous nous battre contre des pompiers pyromanes?», a-t-il interrogé, en rappelant que la gauche n'avait eu de cesse de faire des propositions pour rendre ce train de mesures acceptable par tous. La veille, PS, Verts et POP avaient publié un communiqué commun, où ils faisaient part de leur intention de l'approuver, malgré les sacrifices demandés au personnel communal.

### Équité dans la souffrance

Auparavant, l'écologiste Monique Erard avait insisté sur «le partage des sacrifices», synonyme d'«équité dans la souffrance». Son homonyme du POP Nathan Erard avait été tout aussi clair, il faut des mesures drastiques «pour éviter la tutelle de l'Etat». Car le gouffre dans les recettes est abyssal, et cela, même la conseillère communale en charge des finances le concède: «Entre 2014 et 2017, les



À l'instar du PDC Blaise Fivaz (debout) et les élus du groupe libéral-radical, les conseillers généraux de droite n'ont pas voulu d'une hausse du coefficient fiscal de 79 à 82 points jusqu'en 2020. Ils lanceront donc un référendum. DAVID MARCHON

impôts ont régressé de 14 millions», a lancé Sylvia Morel. Et pour la magistrate libérale-radical – qui n'a pu éviter quelques piques à propos de son vote en faveur de réductions fiscales lors du débat budgétaire au Grand Conseil – le problème ne réside pas là, mais dans un système de répartition entre canton et communes qui ne fonctionne pas. Et qui coûte au bas mot 8 millions à La Chaux-de-Fonds. «Nous ne baisserons pas les bras, nous allons continuer de nous battre», a-t-elle promis.

Sans parvenir, néanmoins, à convaincre les membres de sa famille politique de renoncer à enfoncer leur cheval de bataille

fiscal. «C'est la mort dans l'âme que nous accepterons les mesures proposées», a résumé la socialiste Silvia Locatelli, en ajoutant: «Ce qui s'est passé est triste. Notre ville a besoin d'autre chose que d'un affrontement sur un référendum.» A droite, on ne l'entend évidemment pas de cette oreille-là. Dans le débat d'entrée en matière sur le budget, l'UDC Adrien Steudler a redit que son groupe attendait de véritables propositions d'économies. «Que les partis de gauche proposent de leurs erreurs.»

Paradoxe de cette soirée-marathon, en ouverture de débat, tous les groupes ont été unanimes pour approuver la démar-

che du Conseil communal, qui s'est fendu d'un épais rapport (plus de 90 pages) dit de «stratégie globale», de nature à tracer des pistes pour demain. «Le défaitisme n'est pas une alternative, il faut conserver notre capacité à garder de la hauteur», a encore lancé Silvia Locatelli. «Il faut éviter la morosité», a enchaîné Anne Monard, pour les Verts, qui veut qu'on «étudie les possibilités d'améliorer les recettes, en particulier les prestations que la Ville propose aux autres communes et au canton». Avec une certitude, résumée par Silvia Locatelli: «Si La Chaux-de-Fonds s'écroule, c'est tout le canton qui en pâtira.»

### ENTRÉE EN MATIÈRE

Dans la foulée, et après une pause bienvenue, le Conseil général a accepté d'entrer en matière sur le budget 2017, qui, compte tenu des amendements approuvés précédemment et du recours à la réserve de politique conjoncturelle, affiche un déficit de 6,8 millions de francs. Sylvia Morel n'a pas caché les difficultés rencontrées par l'exécutif dans l'élaboration de ce budget. Surtout qu'il lui est quasi impossible d'agir sur une croissance de charges que la Ville ne maîtrise pas et sur un retour à une économie forte dans toute la région. **SDX**

### BUDGETS Oui unanimes et grands projets

Nouvel avenir pour l'hôtel de Commune de La Sagne! Le Conseil général a accepté lundi soir par 13 oui et un non, de le vendre, pour 60 000 francs, à un jeune entrepreneur sagnard qui y maintiendra un établissement public. Les travaux de rénovation seront d'envergure vu l'état du bâtiment, qui est par ailleurs protégé, et ne commenceront pas avant plusieurs mois.

Par ailleurs, le budget de la commune, prévoyant un déficit de 315 000 fr., a été accepté à l'unanimité. «Mais chacun est conscient d'une situation qui commence à être délicate», indique l'administrateur communal, Christian Musy. Le report des charges du canton aux communes est un débat qui revient sans cesse, dans toutes les communes. La Sagne enverra un courrier au Conseil d'Etat pour faire part de sa préoccupation, ce qui avait déjà été évoqué en commission financière, et ce qui a été demandé expressément lundi soir. La commune de La Sagne s'emploiera aussi à contacter les autres petites communes pour agir dans le même sens.

Les investissements prévus n'ont pas suscité non plus de discussions. Les réfections de la toiture du Mont-Dar et de la charpente du clocher du temple seront réalisées l'an prochain.

Le budget a été accepté à l'unanimité aussi à La Chaux-du-Milieu (déficit prévu de 67 580 fr.) et à Brot-Plamboz (déficit prévu de 31 679 francs).

A Brot-Plamboz, le nouveau règlement de police a été accepté à l'unanimité. De même qu'un investissement de 77 000 fr. pour des travaux de rénovation à la maison communale, c'est-à-dire le solde du crédit de 122 000 fr. qui avait été voté cette année par le Conseil général. Ces travaux – notamment changer le chauffage à mazout pour un chauffage à pellets et refaire les sanitaires – seront terminés l'an prochain. **CLD**

### PAS QUESTION DE BRADER

«Il n'a jamais été question de remettre en cause le Bois du Petit-Château, ni de brader les collections du Musée d'histoire naturelle.» Forcément interpellé sur le sujet (voir ci-contre), le conseiller communal Théo Bregnard, responsable de la culture, a profité du débat sur la stratégie future du Conseil communal pour remettre l'enclos au milieu du zoo. Il a rappelé ses priorités: la mise aux normes du Bois du Petit-Château, afin de garantir sa pérennité, et la recherche d'un lieu pour stocker les collections du musée, à la valeur reconnue, dans des conditions idoines.

Ensuite? «Si nous pouvons retrouver un lieu où monter ces collections, nous le ferons. Nous travaillons à la recherche de solutions, sous doute sous une forme plus modeste que le projet de zoo-musée qui avait été développé, en partenariat avec la commission des institutions zoologiques.» Les Amis du Musée d'histoire naturelle seront aussi associés, a-t-il promis. Quant à la décision de ne pas renouveler le contrat du conservateur, elle a été difficile à prendre. «Mais nous avons assumé nos responsabilités.» **SDX**

## Une manif pour le zoo-musée au vent d'hiver

Sur l'air de «Vive le vent d'hiver», quelque 150 manifestants entonnaient «Vive le zoo, vive le zoo, vive le zoo-musée» hier en fin d'après-midi devant l'hôtel de ville de La Chaux-de-Fonds. Deux manifestations s'y croisaient sans concertation d'ailleurs: l'une pour le zoo-musée, donc, l'autre pour la fonction publique. «La fonction publique n'est pas d'accord avec les méthodes du Conseil communal, mais nous ne sommes pas les seuls!», lançait parmi les acclamations la déléguée syndicale SSP (Syndicat des services publics) Yasmina Produit. «Dans tous les cas, le Conseil communal ne nous écoute pas!»

Côté zoo-musée, Daniel Christen, président des Amis du Musée d'histoire naturelle, avait remis à Marc Schafroth, premier citoyen de la ville, les 6000 premières signatures, recueillies en cinq jours, d'une pétition qui continue de circuler. Il avait également à remettre au conseiller communal Théo Bregnard une pelle marquée «Pelle destinée à creuser le trou pour la première pierre du zoo-musée». Mais, comme les forces de l'ordre ne l'ont pas laissé entrer dans la salle où la séance du budget avait déjà commencé, il informait l'assistance qu'il trouverait bien un moyen de lui remettre.



Deux manifestations se mêlaient hier sans concertation devant l'hôtel de ville, l'une pour le zoo-musée, l'autre pour la fonction publique. DAVID MARCHON

De l'autre côté, les représentants du SIS des Montagnes, du SSP et des employés communaux étaient une bonne trentaine sans compter un ou deux véhicules klaxonnant solidairement en passant. Les slogans étaient du genre «Plus de travail et moins de vacances, taper sur les plus vieux, c'est honteux!» ou le désormais célèbre «mougeon»,

«50% mouton, 50% pigeon, 100% employé de la ville».

Peu à peu, les deux manif se sont entremêlées, tandis que les syndicalistes distribuaient des mandarines à tous les conseillers généraux passant la porte, la plupart familièrement accostés par Daniel Christen. Le fond était grave, la forme plutôt plaisante. **CLAIRE-LISE DROZ**

### MÉMENTO



**LA CHAUX-DE-FONDS**  
**Vernissage du nouveau CD d'Arabelle à Bikini.** Le groupe chaux-de-fonnier Arabelle and The Gallows Birds vernit son quatrième et dernier opus intitulé «Lux». Enregistré dans l'arrière-salle du Lux, au Locle, le disque sort en LP et CD, sur le nouveau label chaux-de-fonnier Vitruve Records. Dix nouveaux titres folk-rock à découvrir ce vendredi, à Bikini Test.

**Concerts à l'Entre-Deux.** Ce vendredi, dès 22h, ambiance minimale avec DJ Qantem et Emmat à la librairie-café de l'Entre-Deux. Samedi, concert d'UFO impro concept band, dès 20h30. Jaquet-Droz 27, à La Chaux-de-Fonds. Tel: 079 444 97 58.